

# Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social Secteur Personnes Handicapées

Restitution des campagnes 2016 et 2017

# TABLE DES MATIERES

## Introduction

### **I. Éléments de contexte**

1. Genèse du Tableau de Bord (TDB).
2. Objectifs et Enjeux du TDB.
3. Architecture du TDB.
4. La plateforme PLAGE : les APE OG et ESMS.

### **II. Bilan des Campagnes 2016 et 2017 (CA 2015 et 2016)**

1. Périmètre des campagnes nationales.
2. Périmètre des campagnes dans la région PACA.
3. Bilan des sessions de Transfert de Compétences.
4. Répartition des ESMS par catégorie.

### **III. Restitution régionale secteur PH**

Eléments de lecture des tableaux de restitution pour les 10 principales catégories d'établissements (CAMSP-CMPP-EEAP-ESAT-FAM-IME-ITEP-MAS-SAMSAH-SESSAD).

- Précisions sur les tableaux.
- Définition du Parangonnage.
- Notion de Médiane.
- Notion de Quartile.

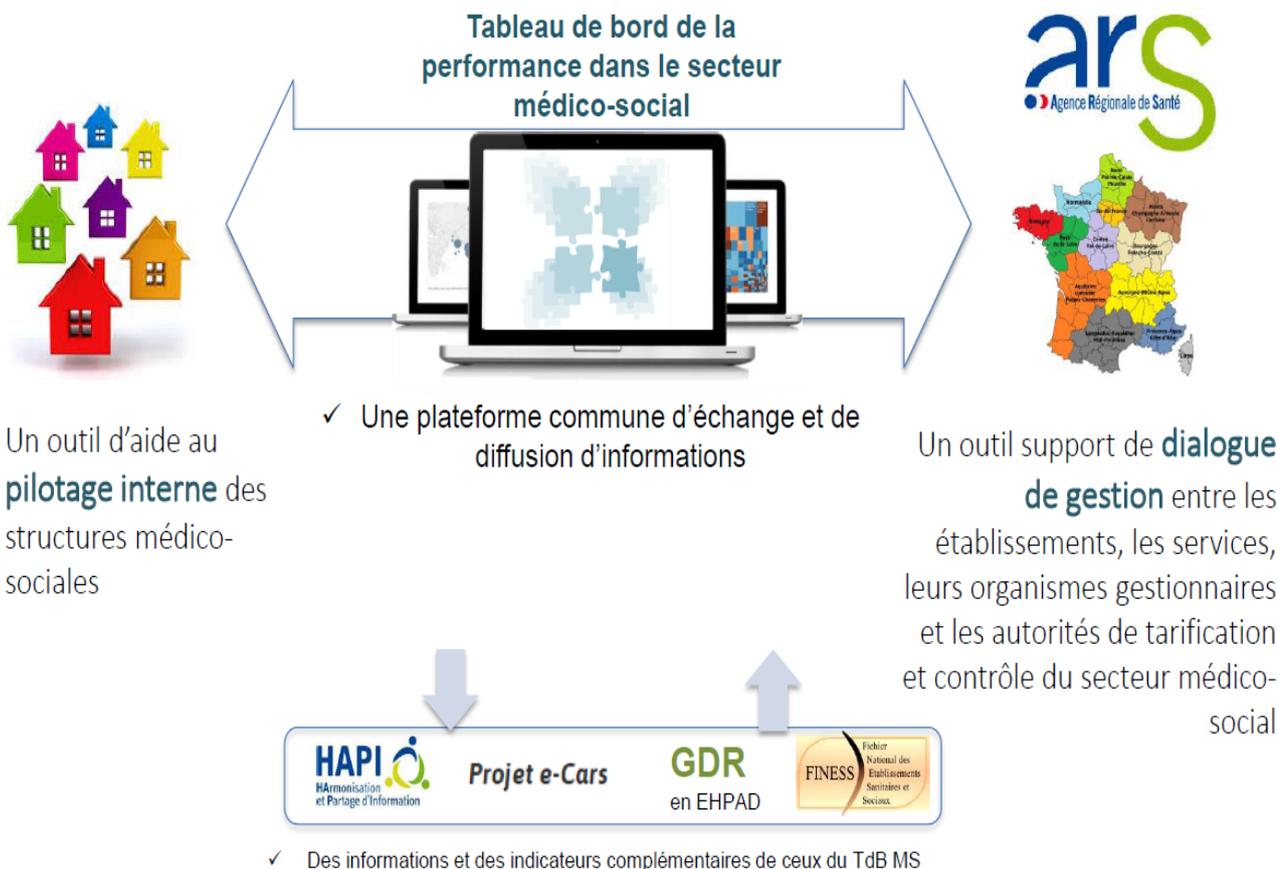
### **IV. Chiffres-clés des principaux indicateurs**

# I. Eléments de contexte

## 1. Genèse du TDB

### Le TDB : Un cadre de dialogue de gestion.

- Identification des indicateurs-clés de performance :
  - Le TDB permet de structurer les échanges entre les autorités de régulation et les ESMS et OG autour d'une dizaine d'indicateurs-clés dans la perspective de la contractualisation.
  - Le TDB permet d'objectiver le dialogue sur la base de données fiables et harmonisées, pour offrir une vision globale et pas seulement financière de la performance.
- Faciliter l'évaluation externe :
  - Le TDB accompagne la prise de connaissance par l'évaluateur et lui permet de positionner son établissement sur le territoire par rapport à d'autres structures comparables.
- La contractualisation :
  - Le TDB permet de piloter les démarches de contractualisation, facilite la préparation et la rédaction du contrat (CPOM ou convention tripartite) sur la base d'un constat partagé : il permet aussi de compléter les indicateurs à suivre dans le cadre du contrat.



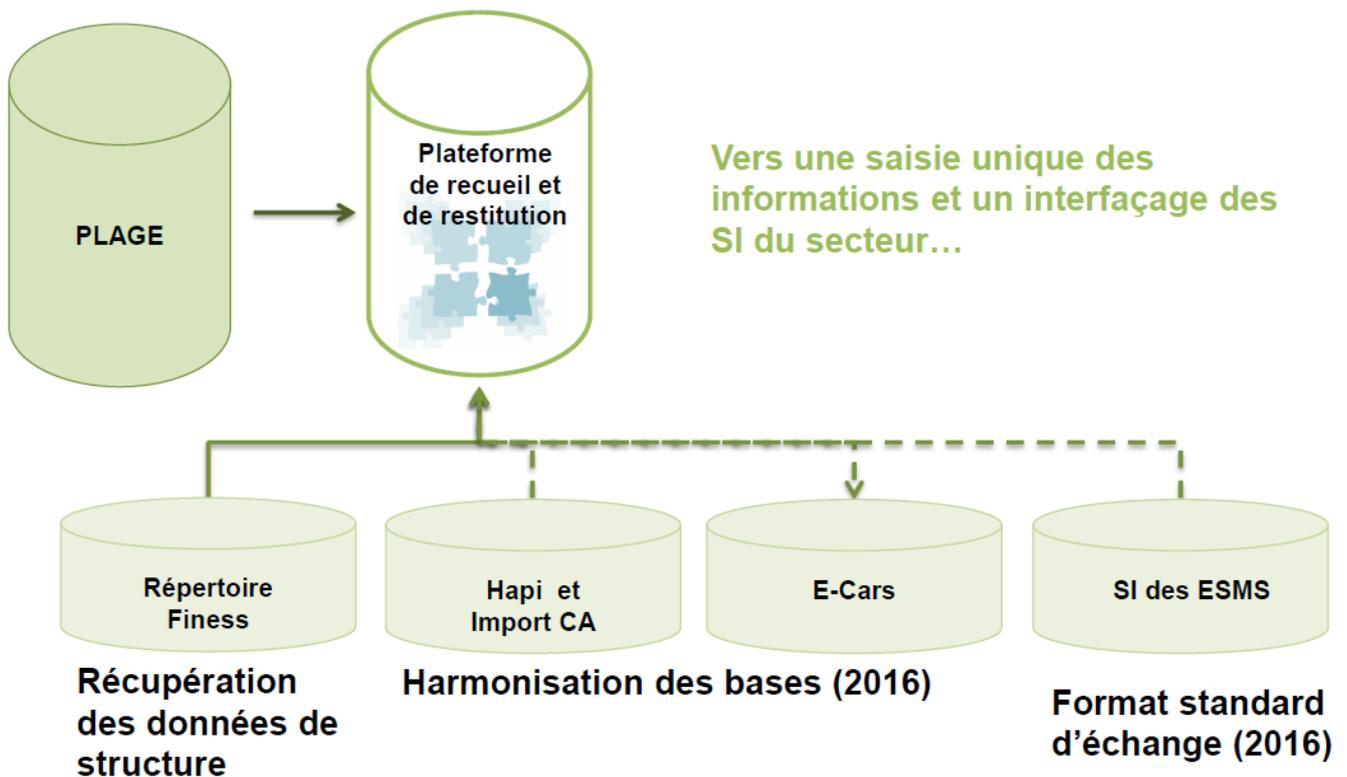
## Les 20 catégories concernées par le champ du Tableau de Bord

<b>STRUCTURES</b>	
<b>1</b>	<b>Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)</b>
<b>2</b>	<b>Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)</b>
<b>3</b>	<b>Centre Rééducation Professionnelle</b>
<b>4</b>	<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)</b>
<b>5</b>	<b>Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)</b>
<b>6</b>	<b>Etablissement pour Déficient Moteur (I.E.M)</b>
<b>7</b>	<b>Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés (E.E.A.P.)</b>
<b>8</b>	<b>Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)</b>
<b>9</b>	<b>Foyer de vie</b>
<b>10</b>	<b>Foyer d'hébergement pour Adultes Handicapés</b>
<b>11</b>	<b>Institut Médico-Educatif (I.M.E. dont IMpro et IMP)</b>
<b>12</b>	<b>Institut pour Déficients Auditifs</b>
<b>13</b>	<b>Institut pour Déficients Visuels</b>
<b>14</b>	<b>Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)</b>
<b>15</b>	<b>Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)</b>
<b>16</b>	<b>Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.)</b>
<b>17</b>	<b>Service d'Accompagnement Médico-Sociale pour Adultes Handicapés (S.A.M.S.A.H.)</b>
<b>18</b>	<b>Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.)</b>
<b>19</b>	<b>Service Polyvalent Aide et soins à Domicile (S.P.A.S.A.D.)</b>
<b>20</b>	<b>Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)</b>

## 2. Objectifs et enjeux du TDB

- Un outil de connaissance de l'offre médico-sociale sur un territoire,
- Un outil de pilotage interne pour la structure,
- Un outil de parangonnage entre structures,
- Un outil commun à 20 catégories d'établissements et services du secteur des personnes âgées et personnes handicapées (enfants et adultes).

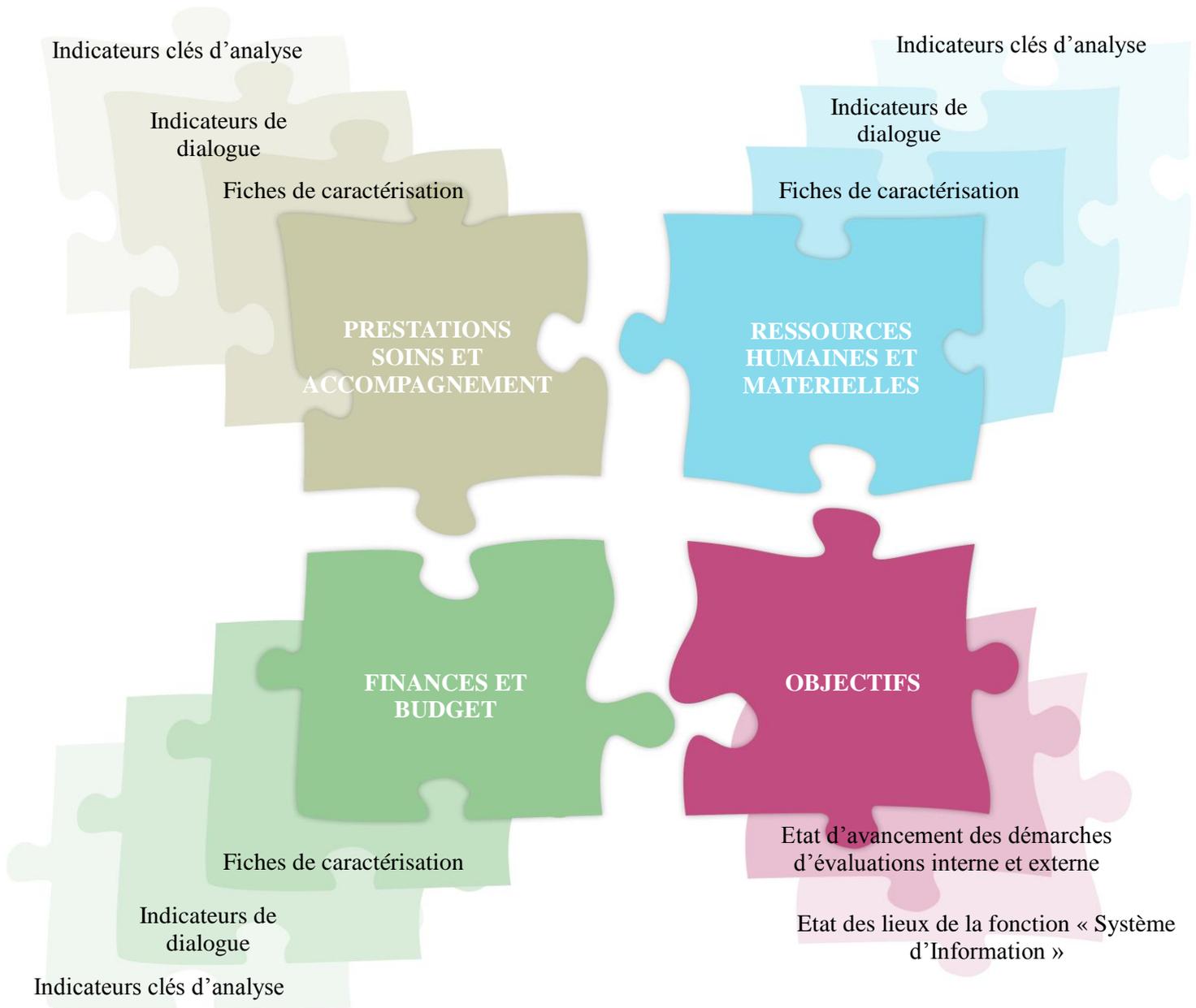
### La plateforme du Tableau de bord dans son environnement SI :



L'objectif est de faire converger progressivement les référentiels et d'alléger la charge de la saisie en s'appuyant sur les SI existants.

### 3. Architecture du Tableau de Bord

La structure du tableau de bord repose sur 4 axes pour répondre à différents besoins :



Le tableau de bord de la performance permet de répondre aux questions ci-dessous :

## Les questions structurantes auxquelles le tableau de bord vise à répondre

1. Les profils des personnes accompagnées correspondent-ils aux missions de l'ESMS ?
2. Quelle est la charge en soins et en accompagnement pour l'ESMS ?
3. Quel est le positionnement de l'ESMS dans le parcours de la personne ?
4. Quel est le niveau d'activité de l'ESMS ?
5. Quelle est la dynamique de rotation des places au sein de l'ESMS ?
6. Quelle est l'importance de la contribution des partenaires externes à l'activité de l'ESMS sur le cœur de métier ?
7. L'organisation est-elle structurée et stable ?
8. Quel est le niveau d'exécution budgétaire ?
9. Quels sont les grands équilibres financiers ?
10. Quelle est la répartition des recettes et des dépenses par groupe ?
11. Quelle est la répartition des recettes et des dépenses par section tarifaire ?
12. Quel est l'état d'avancement de la démarche d'évaluation interne et d'évaluation externe au sein de l'ESMS ?
13. Quel est l'état des lieux de la fonction « systèmes d'information » au sein de l'ESMS ?

Prestations, soins et accompagnement

Ressources humaines et matérielles

Finances et budget

Objectifs

### 4. La plateforme « PLAGE »

#### La gestion des « Administrateurs Principaux d'Etablissements » :

Dans le domaine de l'outil TDB développé par l'ATIH, l'« Administrateur » n'est pas nécessairement le gestionnaire budgétaire de l'ESMS ou de l'Organisme Gestionnaire.

#### A quoi sert « PLAGE » ?

1. Vous n'avez pas de rôle d'Administrateur, alors PLAGE vous sert à :

- Modifier vos paramètres personnels : adresse mail, adresse postale, mot de passe etc.

**Conseil : A la suite de mouvements de personnels, des personnes doivent être remplacées et ainsi des comptes doivent être supprimés ou créés.**

**Il est plus simple de ne pas supprimer mais de faire changer le compte de propriétaire en modifiant ses informations et surtout son mot de passe.**

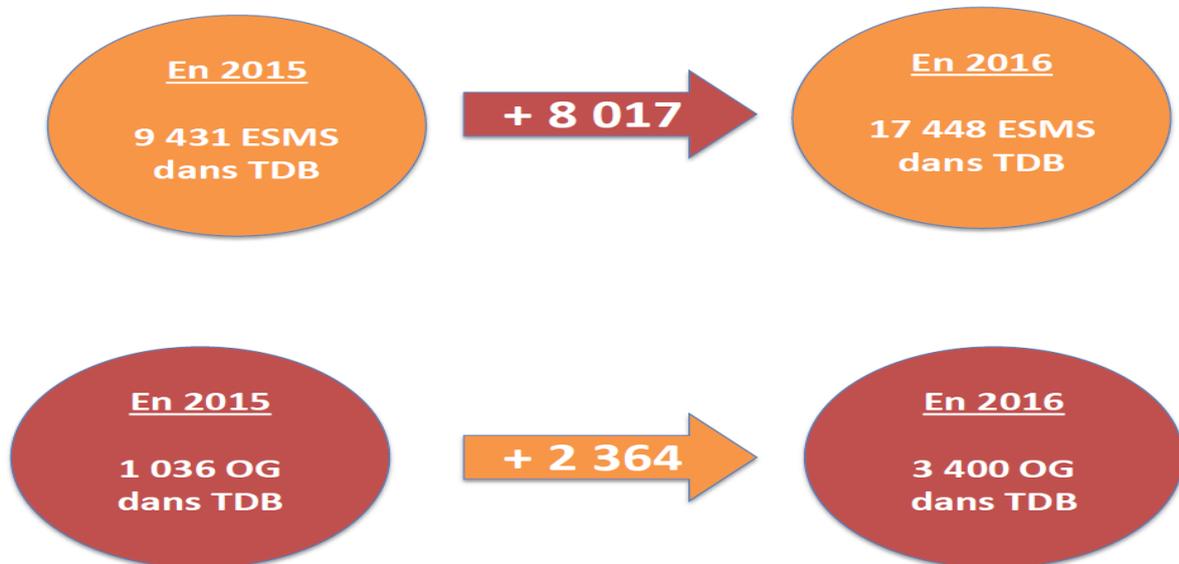
- Gérer vos comptes associés : Ce sont les comptes utilisés par e-PMSI dont la gestion a été transférée vers la plateforme PLAGE.
- Envoyer des mails via la messagerie intégrée.

2 . Vous avez le rôle d'Administrateur :

- L'APE d'un OG peut gérer ( créer, modifier, supprimer) les comptes des APE et le comptes utilisateurs des établissements dépendant de son organisme.
- L'APE d'une structure peut gérer ( créer, modifier, supprimer) les comptes utilisateurs de son établissement.

## **II. BILAN DES CAMPAGNES 2016 et 2017**

### **1. Le périmètre de la campagne au niveau national**



## 2. Le périmètre des campagnes 2016 et 2017 dans notre région

### 2016

Pour la campagne 2016 relative au CA 2015, en région PACA, sur 1611 ESMS, 840 structures ont participé au TDB à hauteur de 70% de remplissage, soit un taux de participation de 52%.

Sur ces 840 structures, 748 relevaient de la compétence des ARS dont 360 pour le seul champ des PH.

Suivi de la Campagne 2016 PACA (CA 2015)				
Type d'ESMS	Pourcentage de Remplissage			
	70<85 %	85<100 %	100%	
CAMSP	3	4	5	<b>12</b>
CMPP	4	6	2	<b>12</b>
CRP	1	2	3	<b>6</b>
EEAP	0	6	9	<b>15</b>
EHPAD	107	111	57	<b>275</b>
ESAT	1	32	27	<b>60</b>
FAM	3	13	26	<b>42</b>
IDA/IDV	2	2	1	<b>5</b>
IEM	0	1	1	<b>2</b>
IME	4	18	36	<b>58</b>
ITEP	1	4	9	<b>14</b>
MAS	3	14	19	<b>36</b>
SAMSAH	0	13	12	<b>25</b>
SESSAD	7	33	33	<b>73</b>
SSIAD	18	60	35	<b>113</b>
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>319</b>	<b>275</b>	<b>748</b>

## 2017

Pour la campagne 2017 relative au CA 2016, en région PACA, sur 1613 ESMS, 1052 structures ont participé au TDB à hauteur de 70% de remplissage, soit un taux de participation de 65%. Sur ces 1052 structures, 938 relevaient de la compétence des ARS dont 430 pour le seul champ des PH.

Suivi de la Campagne 2016 PACA				
Type d'ESMS	Pourcentage de Remplissage			
	70<85 %	85<100 %	100%	
CAMSP	10	7	6	<b>23</b>
CMPP	10	6	2	<b>18</b>
CRP	0	1	6	<b>7</b>
EEAP	0	4	15	<b>19</b>
EHPAD	98	188	96	<b>382</b>
ESAT	4	27	37	<b>68</b>
FAM	6	14	33	<b>53</b>
IDA/IDV	1	3	1	<b>5</b>
IEM	0	0	3	<b>3</b>
IME	3	22	43	<b>68</b>
ITEP	0	8	11	<b>19</b>
MAS	4	10	22	<b>36</b>
SAMSAH	2	12	14	<b>28</b>
SESSAD	3	40	40	<b>83</b>
SSIAD	13	70	43	<b>126</b>
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>412</b>	<b>372</b>	<b>938</b>

### 3. Un point sur les sessions de transfert de compétence au 30 avril 2017

ESMS par catégorie	Nb d'ESMS / catégorie	Total participants 2014-2015-2016-2017	% des ESMS formés au TDB ANAP	Nb établissements restant à former	% des ESMS non formés
SESSAD	111	84	75,7%	27	24,3%
IME	88	81	92,0%	7	8,0%
ITEP	30	28	93,3%	2	6,7%
EEAP	22	22	100,0%	0	0,0%
CMPP	37	32	86,5%	5	13,5%
CAMSP	29	21	72,4%	8	27,6%
EDM	4	4	100,0%	0	0,0%
IDV/IDA	8	5	62,5%	3	37,5%
ESAT	97	89	91,8%	8	8,2%
CRP	9	7	77,8%	2	22,2%
Foyers d'hébergement	65	53	81,5%	12	18,5%
MAS	47	40	85,1%	7	14,9%
SSIAD	177	140	79,1%	37	20,9%
Foyers de vie	101	83	82,2%	18	17,8%
FAM	73	63	86,3%	10	13,7%
SAMSAH	38	28	73,7%	10	26,3%
SAVS	64	53	82,8%	11	17,2%
<b>TOTAL</b>	<b>823</b>	<b>693</b>	<b>84,2%</b>	<b>130</b>	<b>15,8%</b>

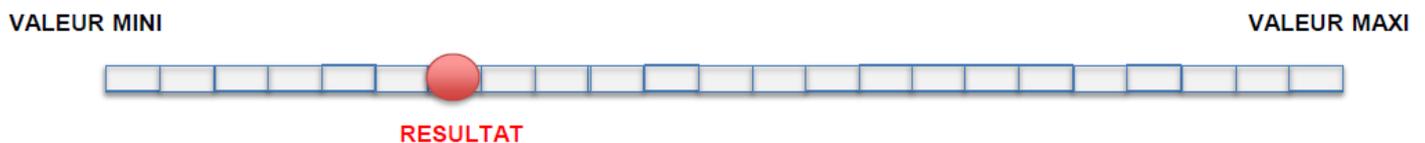
## 4. Restitution régionale secteur PH, présentation des modalités principales de calcul

**Rappel** : La validation des Tableaux de Bord est effectuée lorsque 70% des indicateurs sont renseignés.

Dans le Tableau de Bord du secteur médico-social, le parangonnage permet à une structure de se positionner par rapport aux autres structures de même type au titre d'un ou de plusieurs indicateurs.

Pour un ESMS donné, la valeur d'un indicateur est mise en perspective des résultats constatés auprès des autres structures sous la forme d'une représentation graphique.

*Exemple théorique de parangonnage :*



Le mode représentation du parangonnage retenu dans le TDB ne permet pas d'identifier individuellement les résultats des autres établissements.

### **Médiane**

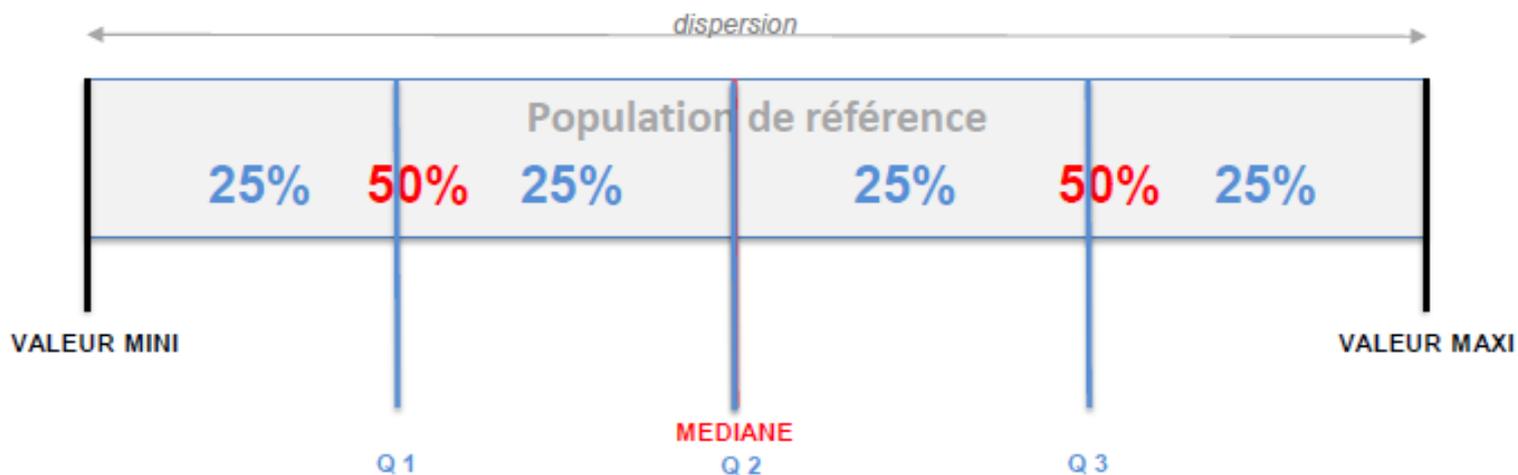
C'est la valeur qui sépare en deux parties égales (50% de part et d'autre) une population ou un échantillon.

Elle se distingue de la moyenne qui est la somme des valeurs divisées par le nombre d'individus de la population ou de l'échantillon.

Ex : le revenu moyen français (2 130€/mois) est plus élevé que le revenu médian (1 712€/mois), sous l'effet des plus hauts revenus, peu nombreux, mais qui tirent la moyenne à la hausse.

## Quartile

C'est chacune des 3 valeurs qui divisent en quatre parties égales (25%-25%-25%-25%) une population ou un échantillon. L'exploitation par quartile n'est possible que s'il y a au moins 20 structures d'un même groupe homogène qui ont renseigné l'indicateur.



### 5. Les principaux chiffres-clefs par grandes thématiques pour les 10 principales catégories du secteur PH.

#### Le champ de l'enquête

La présente étude porte sur les 2 campagnes 2016 et 2017 (CA 2015 et 2016). Elle porte sur les 10 principales catégories d'établissements pour personnes en situation de handicap, soit un champ total de structures ayant complété l'enquête à raison d'une complétude supérieure à 70% des données.

Pour des raisons d'homogénéité des catégories les CAMSP et les CMPP ont fait l'objet d'un traitement à part, du fait de leur activité mais également en raison du facteur de file active propre à ce type d'établissement.

<b>CATEGORIES</b>	<b>NB de structures 2015</b>	<b>NB de structures 2016</b>
CAMSP	12	23
CMPP	12	18
EEAP	15	15
ESAT	60	68
FAM	42	53
IME	58	68
ITEP	14	19
MAS	36	36
SAMSAH	25	28
SESSAD	73	83
<b>TOTAL</b>	<b>347</b>	<b>430</b>

## Les structures de la petite enfance : CAMSP et CMPP

### a. Superficie

<b>SUPERFICIE</b>			
<b>MEDIANES</b>		Superficie des locaux en m2	Superficie des terrains hors emprise foncière en m2
CAMSP	<b>2015</b>	380	0
	<b>2016</b>	390	0
CMPP	<b>2015</b>	420	100
	<b>2016</b>	462	65

CAMSP et CMPP occupent des locaux de superficie réduite comparativement aux autres ESMS à l'exception des SESSAD et des SAMSAH dont la superficie est deux fois moindre.

### b. Mouvements de population

<b>ENTREES PAR PROVENANCE</b>						
<b>MEDIANES</b>		Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	% provenant du domicile ou du milieu ordinaire	% provenant d'un ES	% provenant d'un ESMS	% dont la provenance n'est pas connue
CAMSP	<b>2015</b>	0	82,89	4,06	0,2	0
	<b>2016</b>	0	92,82	5,69	1,78	0
CMPP	<b>2015</b>	0	100	0	0	0
	<b>2016</b>	0	100	0	0	0

Les CAMSP et les CMPP reçoivent essentiellement des personnes en provenance du domicile ; cette proportion concernant les CAMSP est en augmentation entre 2015 et 2016.

SORTIES PAR DESTINATION						
MEDIANES		% de sorties par hospitalisation	% de sorties par retour à domicile (ou en milieu ordinaire)	% de sorties suite à réorientation vers un autre établissement médico-social	% de sorties vers une destination inconnue	
CAMSP	2015	0	32,35	35,83	20,59	
	2016	0	50,82	13,95	18,53	
CMPP	2015	0	68,2	5,3	22,66	
	2016	0	84,4	1,23	0	

Dans les CMPP l'orientation de sortie principale est le retour au domicile. Cette proportion est encore plus affirmée en 2016. Le constat est identique pour les CAMSP. Pour les CAMSP, le nombre de sorties vers un autre ESMS a chuté entre 2015 et 2016.

***A noter que les CAMSP ne détaillent pas un cinquième de leurs sorties, considérées comme étant vers une destination inconnue.***

### c. Publics accueillis

DEFICIENCES INTELLECTUELLES ET AUTISME							
MEDIANES		% principale Déficiences intellectuelles	% associée Déficiences intellectuelles	% principal Autisme et autres TED	% associé Autisme et autres TED	% principale Troubles du psychisme	% associée Troubles du psychisme
CAMSP	2015	4,88	0	4,61	0	7,89	0
	2016	7,43	0	6,03	0	6,32	0
CMPP	2015	0	0	0	0	16,35	0
	2016	0	0	0	0	7,14	0

## DEFICIENCES DU LANGAGE, AUDITIVES ET VISUELLES

<b>MEDIANES</b>		% principale Troubles du langage et des apprentissages	% associée Troubles du langage et des apprentissages	% principale Déficiences auditives	% associée Déficiences auditives	% principale Déficiences visuelles	% associée Déficiences visuelles
CAMSP	<b>2015</b>	8,53	0	0	0	0	0
	<b>2016</b>	42,22	0	0	0	0	0
CMPP	<b>2015</b>	12,45	0	0	0	0	0
	<b>2016</b>	4,76	0	0	0	0	0

Les déficiences du langage et des apprentissages constituent la part essentielle de l'activité des CAMSP avec une hausse importante du taux en 2016.

## DEFICIENCES MOTRICES ET POLYHANDICAP

<b>MEDIANES</b>		% principale Déficiences motrices	% associée Déficiences motrices	% personnes Polyhandicapées
CAMSP	<b>2015</b>	2,02	0	0
	<b>2016</b>	2,5	0	1,22
CMPP	<b>2015</b>	0	0	0
	<b>2016</b>	0	0	0

## DEFICIENCES DU COMPORTEMENT

<b>MEDIANES</b>		% principale Troubles du comportement et de la communication (TTC)	% associée TTC	% personnes en cours de diagnostic
CAMSP	<b>2015</b>	0	0	0
	<b>2016</b>	0,57	0	2,84
CMPP	<b>2015</b>	0	0	3,93
	<b>2016</b>	0	0	0

## LES MOINS DE 20 ANS DANS LE TOTAL DES ACCOMPAGNES

MEDIANES		0 à 2 ans	3 à 4 ans	5 à 6 ans	7 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 19 ans
CAMSP	2015	21,83	37,11	30,82	3,9	0	0
	2016	21,86	41,25	30,05	0	0	0
CMPP	2015	0,41	4,73	15,35	43,95	25,73	3,68
	2016	0,41	6,07	12,82	44,81	28,6	4,76

## INDICATEURS DE SEJOURS

MEDIANES		Durée moyenne de séjour / d'accompagnement *	Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique) en %	Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées sur la période	File active des personnes accompagnées sur la période
CAMSP	2015	0	3,14	18,73	186
	2016	4,54	5,95	-	200
CMPP	2015	600	0	30,37	619
	2016	235,56	0	-	351

\* des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours) (Y compris accueil temporaire).

d. Ressources humaines

INDICATEURS DE PERSONNELS					
MEDIANES		Taux d'ETP (équivalent temps plein) vacants au 31/12 en %	Taux de prestations externes (M22) en %	Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de "management" en %	Taux de rotation des personnels sur effectifs réels en %
CAMSP	2015	0	0,94	8,14	6,25
	2016	4,43	3,38	6,1	6,25
CMPP	2015	0	0,21	5,3	6,67
	2016	0	1,4	5,57	7,69

Les taux de prestations externes ont augmenté sensiblement dans les CAMSP et les CMPP entre 2015 et 2016.

PYRAMIDE DES AGES									
MEDIANES		% de personnes âgées de Moins de 20 ans	% de personnes âgées de 20 - 29 ans	% de personnes âgées de 30 - 39 ans	% de personnes âgées de 40 - 49 ans	% de personnes âgées de 50 - 54 ans	% de personnes âgées de 55 - 59 ans	% de personnes âgées de 60 - 64 ans	% de personnes âgées de Plus de 65 ans
CAMSP	2015	0	5,56	17,65	17,65	8,33	13,33	12,5	0
	2016	0	8,01	23,08	22,88	10,96	15,59	9,17	0
CMPP	2015	0	2,22	15,56	24,62	13,89	16,92	6,67	0
	2016	0	4,94	15,15	28,99	9,76	17,25	9	0

Les CAMSP comptent une minorité de personnels de plus de 60 ans. A contrario, cette proportion est inférieure dans les structures de cette même catégorie pour ce qui concerne les personnels de moins de 30 ans. Cette remarque s'applique également pour les CMPP.

## ABSENTEISME

<b>MEDIANES</b>		Taux d'absentéisme (hors formation) en %	Taux d'absentéisme par motif en %	Pour maladie ordinaire / de courte durée	Pour maladie de longue durée	Pour maternité / paternité	Pour accident du travail / Maladie professionnelle	Poids du recours à l'intérim en %
CAMSP	<b>2015</b>	5,76	10,38	1,18	3,82	0	0	0
	<b>2016</b>	9,15	8,41	0,60	0,02	0,41	0	0
CMPP	<b>2015</b>	5,71	6,16	0,68	1,40	0	0	0
	<b>2016</b>	3,89	5,37	0,61	0	0,30	0	0

Dans les CAMSP et les CMPP, la proportion des maladies de longue durée dans le taux d'absentéisme a diminué significativement entre 2015 et 2016. Celle des maladies ordinaires est également en régression. L'absentéisme se justifie moins par la maladie ou les accidents du travail mais davantage par la maternité ou la formation.

## DIPLÔMES DES DIRECTEURS

<b>MEDIANES</b>		Diplôme Niveau 1 - CAFDES	Diplôme Niveau 1 - DESSMS	Diplôme Niveau 1 - Autre	Diplôme Niveau 1 - Corps des DH
CAMSP	<b>2015</b>	33,33%	-	25,00%	41,67%
	<b>2016</b>	22,73%	4,55%	27,27%	45,50%
CMPP	<b>2015</b>	33,30%	8,30%	58,30%	-
	<b>2016</b>	27,80%	22,22%	33,30%	11,10%

On notera les contrastes entre 2015 et 2016 au niveau des diplômes DESSMS des directeurs des CMPP. Dans les CAMSP, près de la moitié des directeurs appartient au corps des DH.

e. Données financières.

INDICATEURS FINANCIERS					
MEDIANES		Taux d'atteinte des prévisions de recettes en %	Taux d'atteinte des prévisions de dépenses en %	Taux de CAF en % (M22)	Taux de CAF en % (M21)
CAMSP	2015	100,63	96,88	6,99	4,09
	2016	100,71	99,04	3,85	5,47
CMPP	2015	104,06	100	4,57	-
	2016	103,49	102,83	6,57	4,37

INDICATEURS FINANCIERS					
MEDIANES		Taux de vétusté des constructions en % (M22)	Taux d'endettement en % = Encours de la dette / Capitaux permanents (M22)	Taux d'endettement en % = Encours de la dette / Capitaux permanents (M21)	Besoin en fonds de roulement en jours de charges courantes (BFR (M22)/charges courantes) *365 jours)
CAMSP	2015	-	0	-	-33,57
	2016	30,91	0	0	-10,87
CMPP	2015	21,97	0	-	-31,36
	2016	29,09	0	0	-29,92

PART DE CHAQUE GROUPE DANS LE TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS							
MEDIANES		G1 produits de la tarification et assimilés	G2 : autres produits relatifs à l'exploitation	G3 : produits financiers et produits non encaissables	G1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante	G2 : dépenses afférentes au personnel	G3 : dépenses afférentes à la structure
CAMSP	2015	96,64	0	1,14	4,02	72,1	16,78
	2016	95,65	0,93	1,17	4,52	79,61	13,29
CMPP	2015	96,09	0,05	3,37	3,32	80,89	15,37
	2016	96,84	0,33	1,72	3,6	85,52	11,61

## **SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES :**

CAMSP et CMPP sont des catégories dont la balance est généralement bénéficiaire. De fait parmi les CAMSP, rares sont les structures qui présentent un taux d'atteinte des dépenses supérieur à 100.

Le taux d'endettement y est très faible induisant un taux négatif de besoin en fonds de roulement ce qui signifie que ce type de structures génère une ressource en fonds de roulement qui vient accroître le montant de la trésorerie.

Cette balance est toutefois moins favorable en 2016 pour les CAMSP qui enregistrent corollairement une légère baisse de leur CAF (du moins pour ceux relevant de la M22).

Le taux de vétusté des constructions est quant à lui en forte hausse surtout dans les CAMSP.

Pour les deux catégories analysées, près de 80% des dépenses sont liées aux charges de personnel.

## Autres catégories de structures pour Personnes Handicapées

### a. Superficie et capacité

<b>CAPACITE ET SUPERFICIE</b>							
<b>MEDIANES</b>		Nombre de lits et places financés au 31/12/N-1 (permanent)	Nombre de places financées au 31/12/N-1 (accueil de jour)	Nombre de lits et places installés au 31/12/N-1 (permanent)	Nombre de places installées au 31/12/N-1 (accueil de jour)	Superficie des locaux en m2	Superficie des terrains hors emprise foncière en m2
EEAP	<b>2015</b>	12	14	12	15	1 300	13 020
	<b>2016</b>	12	13	12	14	1300	10 713
ESAT	<b>2015</b>	60	0	51	0	1 769	5 552
	<b>2016</b>	57,5	0	49,5	0	1 830	5 828
FAM	<b>2015</b>	24	0	23	0	1 560	5 000
	<b>2016</b>	24	0	23	0	1 960,5	5 998
IME	<b>2015</b>	24	12	24	12	2 000	7 000
	<b>2016</b>	24	11	24	11,5	2 000	7 244,5
ITEP	<b>2015</b>	14	12	13	12	1 650	8 881
	<b>2016</b>	17	6	17	7	1 540	8 881
MAS	<b>2015</b>	32	3	32	3	2 286	6 000
	<b>2016</b>	33,5	3	34	3	2 381,5	8 000
SAMSAH	<b>2015</b>	20	-	17	-	180	0
	<b>2016</b>	21,5	-	18,5	-	180	0
SESSAD	<b>2015</b>	25	-	25	-	260	219
	<b>2016</b>	25	-	25	-	272	440

On observe peu d'écart entre les lits et places financés et ceux installés.

**b. Mouvements de population**

<b>ENTREES PAR PROVENANCE</b>						
<b>MEDIANES</b>		% en dérogation ou hors autorisation	% provenant du domicile ou du milieu ordinaire	% provenant d'un ES	% provenant d'un ESMS	% dont la provenance n'est pas connue
EEAP	2015	5	12,5	0	65,38	0
	2016	10	20	0	52,94	0
ESAT	2015	0	21,21	2,8	63,95	0
	2016	0	22,22	1,43	64,58	0
FAM	2015	0	20	7,69	53,57	0
	2016	0	15,38	8,33	60	0
IME	2015	2,5	56,41	1,47	27,78	0
	2016	7,3	57,49	0,73	26,49	0
ITEP	2015	0	75	0	10	0
	2016	0	82,93	0	8,93	0
MAS	2015	0	8,33	14,63	68,25	0
	2016	0	8,33	12,5	72,22	0
SAMSAH	2015	0	82,35	0	1,77	0
	2016	0	96,44	0	1,49	0
SESSAD	2015	0	100	0	0	0
	2016	0	97,56	0	0	0

Seules 2 catégories, les EEAP et les IME reçoivent des personnes en dérogation souvent conformément aux dispositions de l'amendement Creton. Cette proportion a sensiblement augmenté entre 2015 et 2016.

Les SESSAD, les ITEP et les SAMSAH reçoivent essentiellement des personnes en provenance du domicile. Ce pourcentage est très faible dans les MAS (un douzième des entrants) et aussi dans les EEAP.

Les MAS accueillent davantage des résidents issus d'un établissement de santé ; cette proportion est nulle dans les SAMSAH, les SESSAD, les ITEP et les EEAP.

Les structures médico-sociales fournissent une part très importante des entrées des EEAP, ESAT, FAM et MAS.

Dans l'ensemble, les structures ne comptabilisent pas d'entrées de provenance inconnue et la répartition des entrées toutes provenances confondues ne diffère pas sensiblement d'une année sur l'autre.

<b>SORTIES PAR DESTINATION</b>					
<b>MEDIANES</b>		% de sorties par hospitalisation	% de sorties par retour à domicile (ou en milieu ordinaire)	% de sorties suite à réorientation vers un autre ESMS	% de sorties vers une destination inconnue
EEAP	2015	0	0	50	0
	2016	0	0	50	0
ESAT	2015	0	50	33,33	0
	2016	0	50	33,33	0
FAM	2015	0	0	33,33	0
	2016	0	0	0	0
IME	2015	0	25	70	0
	2016	0	25	73,61	0
ITEP	2015	0	78,26	20	0
	2016	0	66,67	31,58	0
MAS	2015	0	0	0	0
	2016	0	0	0	0
SAMSAH	2015	0	80	14,29	0
	2016	0	80	0	0
SESSAD	2015	0	50	33,33	0
	2016	0	59,17	33,33	0

Dans les SAMSAH, les SESSAD mais aussi les ITEP, les sorties se font essentiellement par retour au domicile.

Dans les ESAT seul 1 TH sur 2 réintègre le milieu ordinaire.

Les résidents des IME quittent essentiellement ces derniers pour un autre établissement médico-social ce qui est également le cas dans les EEAP.

## TAUX D'ACTIVITE ET D'HOSPITALISATION

<b>MEDIANES</b>		% d'hospitalisation complète (dont hospitalisation à domicile)	% réalisation de l'activité	% des lits ou places financés	% de rotation des lits/places financés (hors accompagnement temporaire)	% de rotation des places financées en accueil de jour
EEAP	<b>2015</b>	0,80	100	89,3	8,33	-
	<b>2016</b>	1,3	99,63	90,3	12,5	-
ESAT	<b>2015</b>	-	95,17	90,27	5	-
	<b>2016</b>	-	96,45	89,83	6,67	-
FAM	<b>2015</b>	1,03	100	94,81	7,14	16,67
	<b>2016</b>	0,88	100	95,72	5	14,59
IME	<b>2015</b>	0,07	100	91,17	18,89	-
	<b>2016</b>	0	100	90,53	16,91	-
ITEP	<b>2015</b>	0	98,41	80,68	41,67	-
	<b>2016</b>	0	96,21	83,02	48,15	-
MAS	<b>2015</b>	0,64	100	91,13	3,13	0
	<b>2016</b>	0,54	100	92,14	3,71	7,69
SAMSAH	<b>2015</b>	-	100	100	33,33	-
	<b>2016</b>	-	100	100	40,84	-
SESSAD	<b>2015</b>	-	100	92,95	27,66	-
	<b>2016</b>	-	100	97,57	25	-

EEAP, MAS et FAM déclarent de faibles taux d'hospitalisation parmi leurs résidents ; les autres catégories ne semblent pas concernées.

Le taux de rotation des lits est élevé dans les ITEP mais également dans les SAMSAH.

Les évolutions interannuelles n'appellent que peu de commentaires.

**c. Publics accueillis**

**DEFICIENCES INTELLECTUELLES ET AUTISME**

<b>MEDIANES</b>		% principale (Déficiences intellectuelles)	% associée (Déficiences intellectuelles)	% principal (Autisme et autres TED)	% associé (Autisme et autres TED)	% principale (Troubles du psychisme)	% associée (Troubles du psychisme)
EEAP	2015	0	0	0	0	0	0
	2016	0	0	0	0	0	0
ESAT	2015	57,33	0	0	0	19,23	3,27
	2016	64,72	3,93	0	0	19,29	2,66
FAM	2015	15,56	13,64	0	0	10,53	8,33
	2016	11,11	27,27	0	0	18,75	14,29
IME	2015	51,61	15,19	18,18	0	7,32	4,76
	2016	49,72	20,55	19,46	0	6,36	5,54
ITEP	2015	0	0	0	0	42,5	0
	2016	0	0	0	0	5,36	4
MAS	2015	11,11	38,46	0	1,92	0	21,15
	2016	5,01	46,77	6,57	2,06	0	21,95
SAMSAH	2015	0	2,17	0	0	0	14,71
	2016	0	2,12	0	0	10,06	11,49
SESSAD	2015	23,81	0	0	0	0	0
	2016	16,67	0,84	0	0	0	2,5

La population des ESAT, des IME et des MAS cumulent la plus forte proportion de déficiences intellectuelles, principales et associées. Dans les IME leur part a progressé entre 2015 et 2016. Elles sont inexistantes au sein des EEAP et des ITEP, et très peu représentées dans les SAMSAH.

L'autisme est représenté surtout dans les IME et dans une moindre mesure dans les MAS où il a connu une forte hausse en 2016. Plus diversifiés, les troubles du psychisme (principaux et associés) se retrouvent dans 7 catégories d'ESMS sur 8 (sauf dans les EEAP) avec une plus forte proportion au sein des MAS.

## DEFICIENCES DU LANGAGE, AUDITIVES ET VISUELLES

<b>MEDIANES</b>		% principale (Troubles du langage et des apprentissages)	% associée (Troubles du langage et des apprentissages)	% principale (Déficiences auditives)	% associée (Déficiences auditives)	% principale (Déficiences visuelles)	% associée (Déficiences visuelles)
EEAP	<b>2015</b>	0	0	0	0	0	0
	<b>2016</b>	0	0	0	0	0	0
ESAT	<b>2015</b>	0	1,45	0	0	0	0
	<b>2016</b>	0	0,29	0	0	0	0
FAM	<b>2015</b>	0	41,18	0	2,56	0	7,89
	<b>2016</b>	0	33,33	0	1,32	0	6,25
IME	<b>2015</b>	0	6,67	0	0	0	0
	<b>2016</b>	0	7,49	0	0	0	0
ITEP	<b>2015</b>	0	3,7	0	0	0	0
	<b>2016</b>	0	15,09	0	0	0	0
MAS	<b>2015</b>	0	56,76	0	1,69	0	6,35
	<b>2016</b>	0	65,3	0	1,56	0	6,95
SAMSAH	<b>2015</b>	0	0	0	1,72	0	5,88
	<b>2016</b>	0	0	0	0,67	0	4,64
SESSAD	<b>2015</b>	0	0	0	0	0	0
	<b>2016</b>	0	5,41	0	0	0	0

Lorsque les déficiences principales liées aux troubles du langage et des apprentissages sont associées, c'est dans les FAM et les MAS qu'elles sont prépondérantes et ce en 2016 comme en 2015. On remarquera que leur part est en hausse dans les ITEP (15% en 2016 contre 3,7% en 2015).

FAM, MAS et SAMSAH regroupent à eux-seuls l'essentiel des déficiences auditives et visuelles en l'absence d'une ligne consacrée aux IESDEVA trop peu nombreux dans notre région à avoir rempli les tableaux de bord pour les présents exercices 2015 et 2016.

<b>DEFICIENCES MOTRICES ET POLYHANDICAP</b>				
<b>MEDIANES</b>		<b>% principale (Déficiences motrices)</b>	<b>% associée (Déficiences motrices)</b>	<b>% personnes Polyhandicapées</b>
EEAP	<b>2015</b>	0	0	100
	2016	0	0	100
ESAT	<b>2015</b>	0	1,37	0
	<b>2016</b>	0	0,96	0
FAM	<b>2015</b>	0	22,22	0
	<b>2016</b>	0	19,23	0
IME	<b>2015</b>	0	1,28	0
	<b>2016</b>	0	0	0
ITEP	<b>2015</b>	0	0	0
	<b>2016</b>	0	0	0
MAS	<b>2015</b>	0	6,25	32,14
	<b>2016</b>	0	10,76	35,19
SAMSAH	<b>2015</b>	0	4,71	0
	<b>2016</b>	0	2,91	0
SESSAD	<b>2015</b>	0	0	0
	<b>2016</b>	0	0	0

Les déficiences motrices sont surtout présentes à titre associé dans les FAM.  
Le polyhandicap est essentiellement représenté dans les EEAP et dans une moindre mesure au sein des MAS.

<b>DEFICIENCES DU COMPORTEMENT</b>				
<b>MEDIANES</b>		% principale (Troubles du comportement et de la communication (TTC))	% associée (Troubles du comportement et de la communication (TTC))	% personnes en cours de diagnostic
EEAP	<b>2015</b>	0	0	0
	<b>2016</b>	0	0	0
ESAT	<b>2015</b>	0	0	0
	<b>2016</b>	0	0	0
FAM	<b>2015</b>	0	26,83	0
	<b>2016</b>	0	33,33	0
IME	<b>2015</b>	0	6,06	0
	<b>2016</b>	0	6,72	0
ITEP	<b>2015</b>	31,48	0	0
	<b>2016</b>	90,63	3,13	0
MAS	<b>2015</b>	0	1,69	0
	<b>2016</b>	0	9,57	0
SAMSAH	<b>2015</b>	0	3,57	0
	<b>2016</b>	0	7,98	0
SESSAD	<b>2015</b>	0	0	0
	<b>2016</b>	0	0	0

Aucune des catégories représentées ne déclare de personnes en cours de diagnostic tandis que les troubles du comportement et de la communication (au titre de la déficience principale) sont surtout présents dans les ITEP à titre principal et dans les FAM à titre associé.

### LES MOINS DE 20 ANS DANS LE TOTAL

MEDIANES		0 à 2 ans	3 à 4 ans	5 à 6 ans	7 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 19 ans
EEAP	2015	0	0	6,67	29,41	30	13,64
	2016	0	0	4,55	26,67	30	14,29
IME	2015	0	0	0	12,16	38,04	35,94
	2016	0	0	0	10,77	34,41	36,46
ITEP	2015	0	0	0	22,22	56,25	4,44
	2016	0	0	0	36,36	55,81	6,98
SESSAD	2015	0	0	2,7	27,27	46,67	7,14
	2016	0	0	2,38	30,77	44,44	8

La moyenne d'âge d'entrée en EEAP varie entre 5 et 6 ans. Dans l'ensemble des ESMS qui accueillent de jeunes déficients, c'est la tranche de 11 à 15 ans qui est la plus représentée.

### LES PLUS DE 20 ANS DANS LE TOTAL

MEDIANES		de 20 à 24 ans	de 25 à 29 ans	de 30 à 34 ans	de 35 à 39 ans	de 40 à 44 ans	de 45 à 49 ans	de 50 à 54 ans	de 55 à 59 ans	de 60 à 74 ans
EEAP	2015	10,34	0	0	0	0	0	0	0	0
	2016	7,84	0	0	0	0	0	0	0	0
ESAT	2015	10,71	14,29	13,33	12,16	12,6	12,93	12,12	5,88	0,81
	2016	10,39	14,34	12,93	11,88	13,16	12,55	11,54	6,94	0,96
FAM	2015	0	5	0	4,55	5	9,52	12,82	13,33	10,71
	2016	0	0	0	0	5,41	9,38	12,96	12,2	18,75
IME	2015	8,16	0	0	0	0	0	0	0	0
	2016	5,02	0	0	0	0	0	0	0	0
MAS	2015	4,76	10,42	9,68	9,62	11,36	11,11	9,09	6,25	6,25
	2016	4,95	10,42	8,6	9,26	9,95	10,32	10,2	6,67	7,26
SAMSAH	2015	5,88	7,14	10,34	8,33	8,62	13,16	15,38	7,96	8,7
	2016	5,79	9	9,37	7,69	10,13	13,42	13,4	10,2	8,83

Un dixième des effectifs des EEAP est âgé de plus de 20 ans. Même constat pour les IME. La population des ESAT est très régulièrement répartie selon les tranches quinquennales mais à partir de 55% ces proportions s'amenuisent.

On notera toutefois l'importance des plus de 60 ans dans les FAM, en forte hausse pour cette année 2016, tandis que dans l'ensemble des ESMS pour adultes ce sont les tranches de 45 à 55 ans qui sont le plus représentées. On constate toutefois un léger mais linéaire vieillissement des populations accueillies entre 2015 et 2016.

### INDICATEURS DE SEJOUR

MEDIANES		Durée moyenne de séjour / d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année en nombre de jours (Y compris accueil temporaire)	Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique) en %	Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées sur la période	File active des personnes accompagnées sur la période
EEAP	2015	1216,75	10,34	27,05	30
	2016	2303,42	14,29	27,98	26
ESAT	2015	3010,5	46,77	28,68	88
	2016	3532,86	45,24	39,55	89,5
FAM	2015	210	100	24,5	28
	2016	235	100	22,33	31
IME	2015	1785	14,29	21,26	62
	2016	1732,5	14,74	19,09	58,5
ITEP	2015	950,4	33,33	21,4	47
	2016	717,78	39,73	18,36	57
MAS	2015	176	98,39	41,55	44
	2016	273,39	97,89	37,87	46,5
SAMSAH	2015	454,25	25	48,67	32
	2016	713,3	25,22	23,89	41
SESSAD	2015	1160,31	6,67	8,79	36
	2016	1222,08	8,57	9,65	36

Compte tenu de la spécificité de chaque catégorie, les écarts au niveau des durées moyennes de séjour (DMS) sont disparates. Exception faite des IME et des ITEP, la DMS a connu une hausse sensible entre 2015 et 2016.

Les ESAT enregistrent la plus forte DMS : un Travailleur Handicapé (TH) y travaille en moyenne près de 10 ans. Le nombre de jours d'absence des personnes accompagnées, stable entre 2015 et 2016, varie de 20 à 40 selon la catégorie à l'exception des SESSAD où il est très faible (moins de 10). C'est dans les MAS qu'il est le plus important.

d. Ressources Humaines

**INDICATEURS DE PERSONNELS**

<b>MEDIANES</b>		Taux d'ETP (équivalent temps plein) vacants au 31/12 en %	Taux de prestations externes (M22) en %	Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de "management" en %	Taux de rotation des personnels sur effectifs réels en %
EEAP	<b>2015</b>	0,92	1,31	4,62	5,05
	<b>2016</b>	4,07	3,37	4,78	8,82
ESAT	<b>2015</b>	0	1,42	11,79	6,98
	<b>2016</b>	0	1,18	11,57	7,28
FAM	<b>2015</b>	0	2,4	5	11,11
	<b>2016</b>	0	3,14	5,07	8,33
IME	<b>2015</b>	0	2,09	6,89	6,45
	<b>2016</b>	0,65	2,55	6,61	6,57
ITEP	<b>2015</b>	1,47	2,52	7,08	8,97
	<b>2016</b>	4,34	2,55	6,33	8,75
MAS	<b>2015</b>	1,94	2,64	4,66	10
	<b>2016</b>	1,49	3,49	4,46	9,23
SAMSAH	<b>2015</b>	0	1,2	8,55	7,69
	<b>2016</b>	0	2,27	7,86	10
SESSAD	<b>2015</b>	0	2,91	8,99	6,82
	<b>2016</b>	1,81	3,36	9,2	7,14

L'indicateur du taux d'ETP vacants permet d'obtenir une information relative à l'adéquation entre charge en soins et professionnels présents. Une carence nécessite une externalisation des prestations auprès d'autres partenaires que la structure dans le domaine médical ou médico-social. En 2016, les EEAP et les ITEP ont connu une hausse de ce taux avec des rapports variant de 1 à 3 par rapport à 2015.

Le taux de rotation permet quant à lui d'estimer la stabilité des effectifs CDI ou titulaires ainsi que l'importance du renouvellement des équipes par la prise en compte implicite du facteur pénibilité ; les MAS et les FAM ont ainsi les plus forts taux en adéquation avec la lourdeur des déficiences traitées au sein de ces catégories bien qu'entre 2015 et 2016 ce taux ait légèrement chuté au sein de ces 2 catégories contrairement aux autres où il augmente (SAMSAH notamment).

Dans le cas présent on observe une corrélation entre le besoin (ETP vacants) et le recours (externalisation) dans les ITEP et les MAS où le taux de prestations externes (plus de 2,50% dans les deux cas) répond au taux d'ETP vacants (de 1,47 à 1,94%).

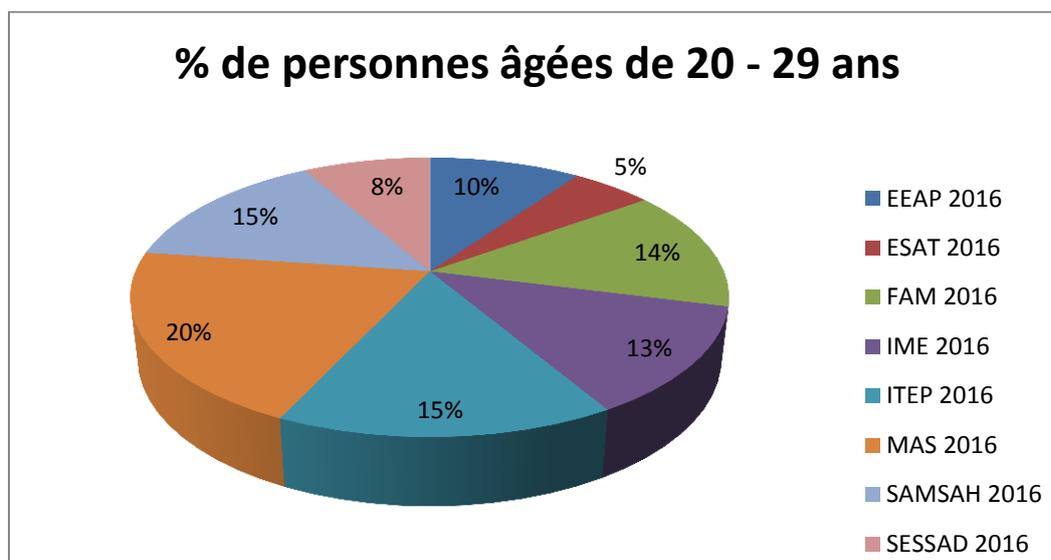
### PYRAMIDE DES AGES

MEDIANES		% Moins de 20 ans	% de 20 - 29 ans	% de 30 - 39 ans	% de 40 - 49 ans	% de 50 - 54 ans	% de 55 - 59 ans	% de 60 - 64 ans	% Plus de 65 ans
EEAP	2015	0	6,25	17,44	25	16,19	15	8,57	0
	2016	0	7,95	22	23,26	16,67	17,39	5,56	0
ESAT	2015	0	3,33	16,28	31,43	20	15,79	6,06	0
	2016	0	4,23	16,67	33,33	21,64	14,29	5,44	0
FAM	2015	0	16,67	20	27,59	14,61	11,9	4	0
	2016	0	11,33	20,74	26,21	14,44	9,53	4,76	0
IME	2015	0	9,48	20	26,09	17,07	14,71	6,45	0
	2016	0	10,15	20,61	26,14	14,76	15,52	9,24	0
ITEP	2015	0	9,38	25	31,48	10	12,5	7,41	0
	2016	0	12,5	23,26	25	9,52	10	8,51	0
MAS	2015	0	16,85	21,74	27,83	14,61	9,9	4	0
	2016	0	16,46	21,74	24,11	13,51	12,66	4,23	0,81
SAMSAH	2015	0	13,79	25	28,57	10,53	10	5	0
	2016	0	11,76	28,57	27,27	14,29	7,32	0	0
SESSAD	2015	0	6,9	24,39	28,95	11,76	11,76	5,88	0
	2016	0	6,67	25	27,27	11,11	9,52	6,67	0

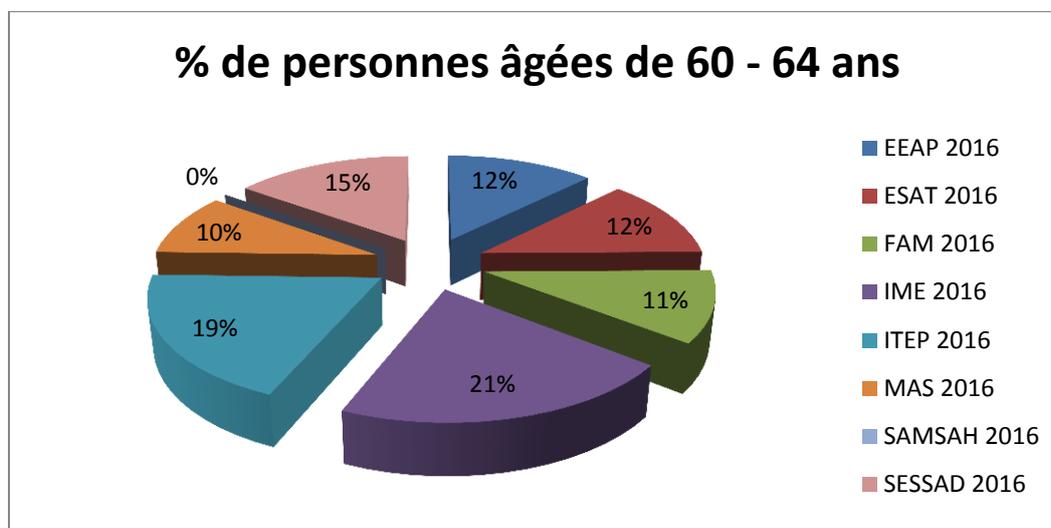
En règle générale, pour l'ensemble des catégories, la tranche des 40-49 ans est de loin la plus représentée dans le total des effectifs. Elle est suivie par la tranche des 30-39 ans.

La moyenne d'âge des personnels, toutes catégories confondues est d'environ 43 ans.

## FOCUS sur.... La Pyramide des âges dans les ESMS en 2016



C'est dans les FAM et les MAS et dans une moindre proportion au sein des SAMSAH que l'on observe la plus forte proportion de personnel « jeune » (âgé de moins de 30 ans).



Les proportions des plus de 60 ans sont inversement proportionnelles à celles des moins de 30 ans.

Ainsi ces valeurs sont faibles dans les MAS, les FAM et les SAMSAH. Par contre, dans les IME en 2016 les plus de 60 ans ont représenté près de 10% de l'ensemble des personnels.

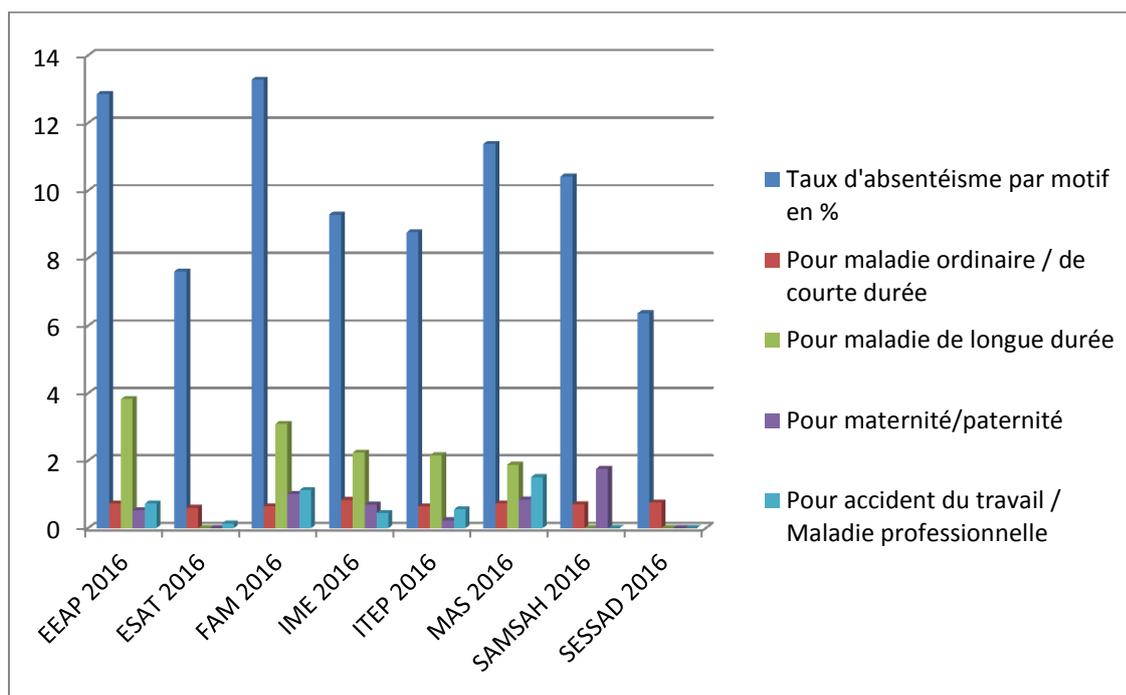
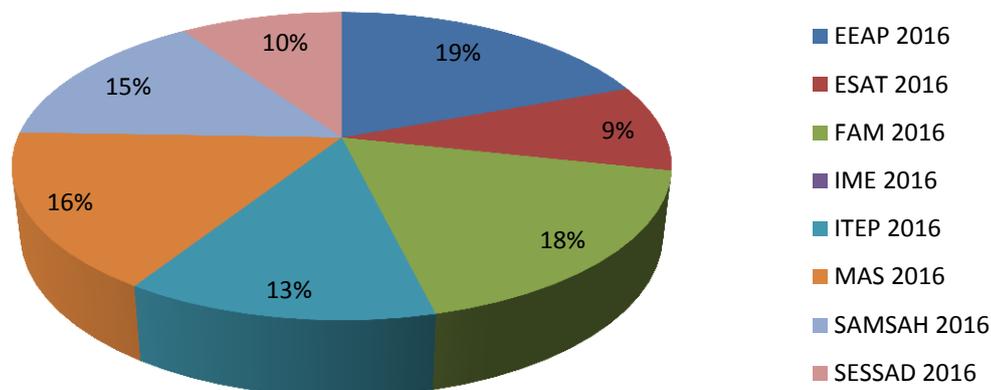
## ABSENTEISME

<b>MEDIANES</b>		Taux d'absentéisme hors formation) en %	Taux d'absentéisme par motif en %	Pour maladie ordinaire / de courte durée	Pour maladie de longue durée	Pour maternité /paternité	Pour accident du travail / Maladie professionnelle	Poids du recours à l'intérim en %
EEAP	<b>2015</b>	7,69	7,68	0,32	0,89	0,23	0,49	0,21
	<b>2016</b>	12,86	12,86	0,72	3,82	0,53	0,72	0,26
ESAT	<b>2015</b>	6,95	6,91	0,48	0	0	0,21	0
	<b>2016</b>	6,06	7,61	0,6	0	0	0,14	0
FAM	<b>2015</b>	11,33	10,27	0,56	1,12	0,99	0,51	0
	<b>2016</b>	11,82	13,28	0,65	3,09	1,01	1,12	0,06
IME	<b>2015</b>	8,63	8,79	1	2,19	0,09	0,32	0
	<b>2016</b>	9,29	9,29	0,83	2,24	0,69	0,45	0,09
ITEP	<b>2015</b>	8,33	8,33	0,82	2,91	0,4	0	0,01
	<b>2016</b>	8,57	8,76	0,64	2,16	0,23	0,55	0
MAS	<b>2015</b>	13,39	12,63	0,88	1,87	1,34	1,01	0,01
	<b>2016</b>	10,97	11,38	0,72	1,88	0,85	1,51	0,06
SAMSAH	<b>2015</b>	7,91	4,18	0,54	0	0	0	0
	<b>2016</b>	9,94	10,42	0,71	0	1,76	0	0
SESSAD	<b>2015</b>	5,96	5,82	0,98	0	0	0	0
	<b>2016</b>	6,34	6,37	0,75	0	0	0	0

Le taux d'absentéisme ne comptabilise pas les absences pour formation, mandat syndical ni les congés rémunérés. A l'exception des seules MAS, le taux d'absentéisme a fortement augmenté entre 2015 et 2016 : il a même plus que doublé dans les SAMSAH.

## FOCUS sur.... l'Absentéisme dans les ESMS en 2016

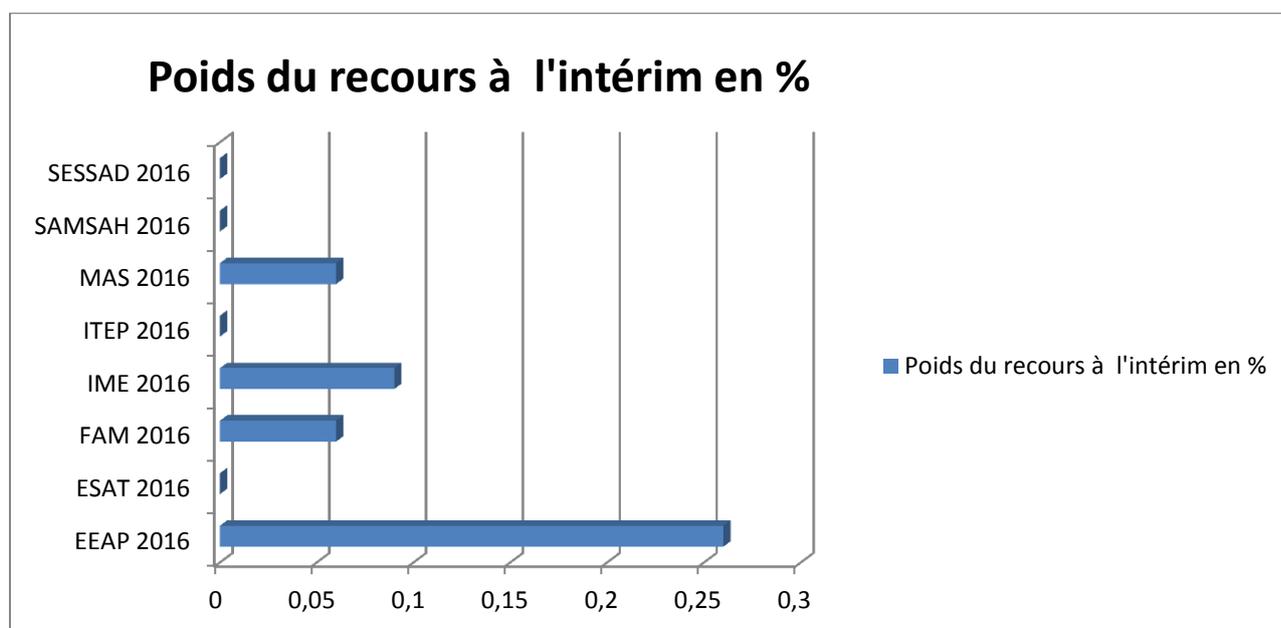
### Taux d'absentéisme (hors formation) en %



Dans les EEAP et les FAM, les absences pour maladies de longues durées sont en forte hausse en 2016 et pèsent sur les chiffres globaux de l'absentéisme. Dans les MAS les accidents du travail et/ou les maladies professionnelles occupent également une place importante, en nette augmentation en 2016.

<b>ABSENTEISME</b>			
<b>MEDIANES</b>		Taux d'absentéisme (hors formation) en %	Poids du recours à l'intérim en %
EEAP	2015	7,69	0,21
	2016	12,86	0,26
ESAT	2015	6,95	0
	2016	6,06	0
FAM	2015	11,33	0
	2016	11,82	0,06
IME	2015	8,63	0
	2016	9,29	0,09
ITEP	2015	8,33	0,01
	2016	8,57	0
MAS	2015	13,39	0,01
	2016	10,97	0,06
SAMSAH	2015	7,91	0
	2016	9,94	0
SESSAD	2015	5,96	0
	2016	6,34	0

## FOCUS sur.... Le poids du recours à l'intérim dans les ESMS en 2016



Les ESMS, quelle que soit leur catégorie, ne recourent que modestement à l'intérim, à l'exception des EEAP dont le taux d'absentéisme a connu une forte hausse en 2016.

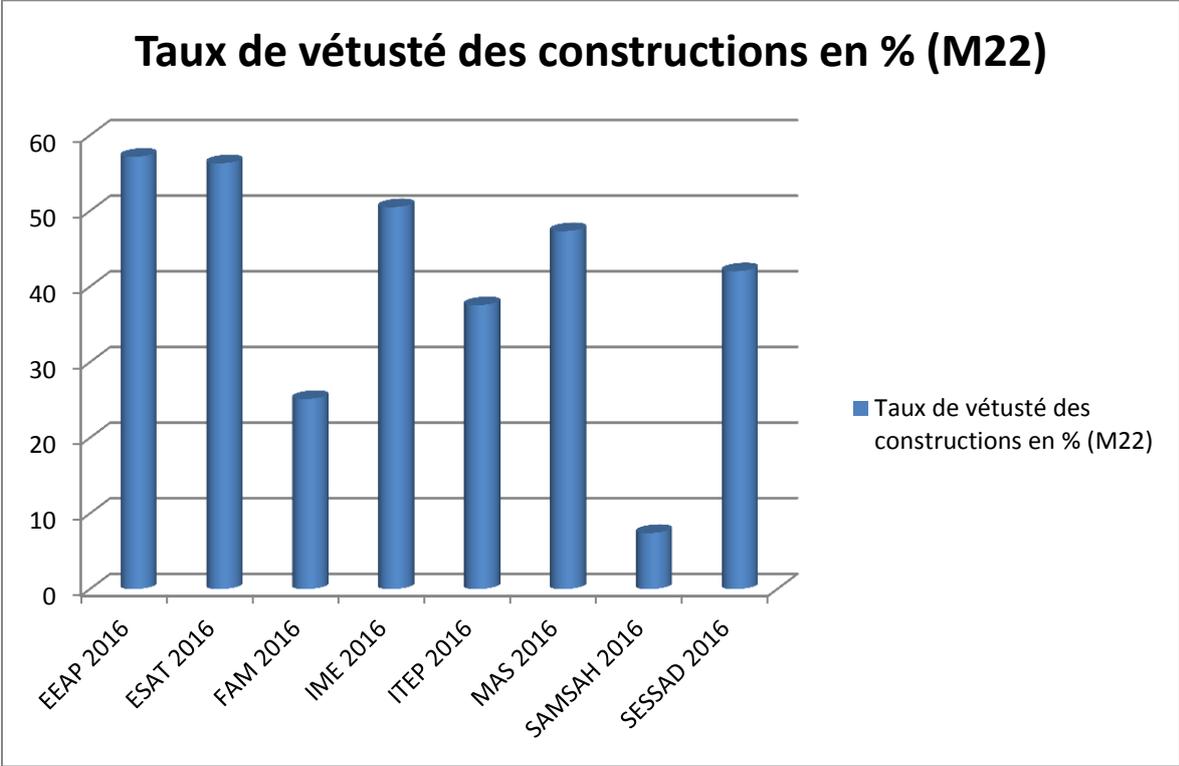
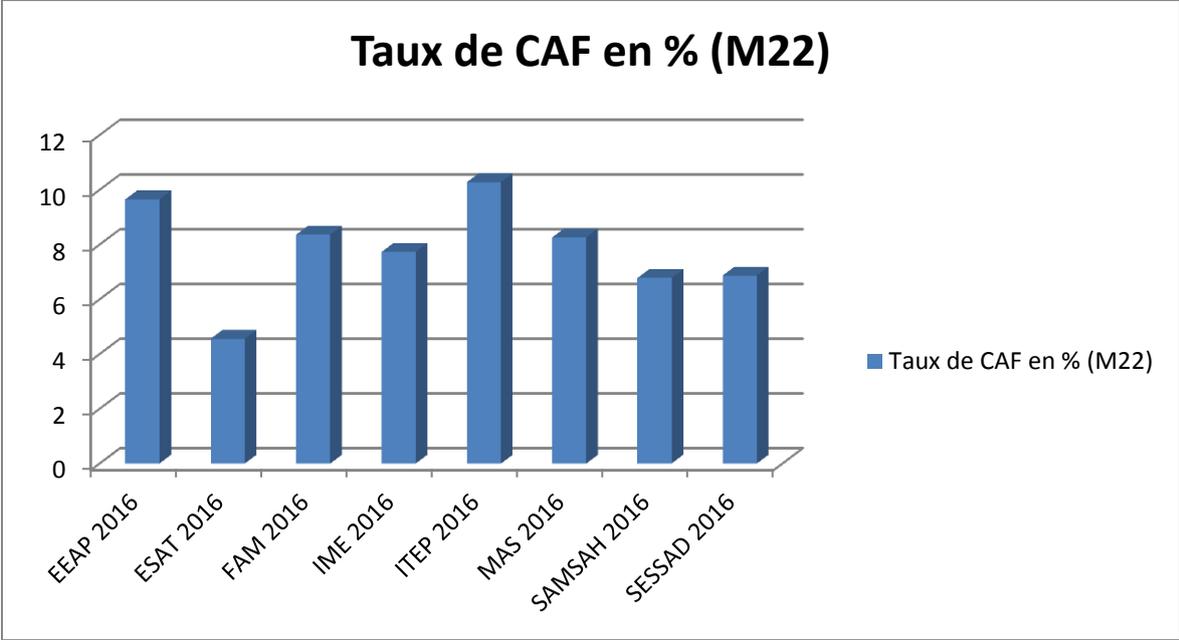
## DIPLOMES DES DIRECTEURS

MEDIANES		CAFDES	DESSMS	Diplôme Niveau 1 Autre	DH	DEIS	CAFERUIS	Diplôme Niveau 2 - Autre
EEAP	2015	66,67 %	-	6,67 %	6,67 %	-	20,00%	-
	2016	63,16%	5,26%	5,26%	5,26%	-	15,79%	5,26%
ESAT	2015	57,63%	5,08%	16,95%	1,69%	3,39%	5,08 %	5,08 %
	2016	54,41%	8,82%	20,59%	0%	1,47%	5,88%	4,41%
FAM	2015	66,70%	7,14%	7,14%	7,14%	2,38 %	2,38%	7,14%
	2016	60,38%	13,21%	9,43%	5,66%	1,89%	1,89%	7,55%
IME	2015	65,50%	5,17%	17,24%	0%	5,17 %	5,17 %	1,72%
	2016	64,71%	2,94%	16,18%	0%	4,41%	8,82%	1,47%
ITEP	2015	71,43%	0%	7,14%	0%	7,14%		7,14%
	2016	57,89%	5,26%	15,79%	0%	5,26%	5,26%	5,26%
MAS	2015	47,22%	16,67 %	11,11%	11,11%	5,56%	5,56 %	2,78 %
	2016	50%	16,67%	8,33%	11,11%	5,56%	5,56%	2,78%
SAMSAH	2015	68,00%	4,00%	20,00%	8,00%			
	2016	64,29%	7,14%	14,29%	0%	3,57%	0%	10,71%
SESSAD	2015	61,64%	5,48%	19,18%	1,37 %	1,37 %	5,48 %	1,37 %
	2016	54,22%	9,64%	20,48%	1,20%	3,61%	8,43%	1,20%

e. Données Financières

<b>INDICATEURS FINANCIERS</b>					
<b>MEDIANES</b>		Taux d'atteinte des prévisions de recettes en %	Taux d'atteinte des prévisions de dépenses en %	Taux de CAF en % (M22)	Taux de CAF en % (M21)
EEAP	<b>2015</b>	104,26	100,46	9,66	-
	<b>2016</b>	103,98	98,82	9,65	3,66
ESAT	<b>2015</b>	101,78	101,97	5,03	-
	<b>2016</b>	101,76	102,21	4,56	-
FAM	<b>2015</b>	101,55	100	8,46	-
	<b>2016</b>	102,55	100,14	8,36	6,95
IME	<b>2015</b>	104,49	102,67	6,54	-
	<b>2016</b>	105,68	102,34	7,73	-
ITEP	<b>2015</b>	101,66	99,3	8,84	-
	<b>2016</b>	102,49	99,15	10,28	-
MAS	<b>2015</b>	103	103,11	4,33	-
	<b>2016</b>	104,82	104,24	8,26	-1,65
SAMSAH	<b>2015</b>	100,83	98,58	5,64	-
	<b>2016</b>	102,04	96,38	6,78	-
SESSAD	<b>2015</b>	101,37	100,66	3,1	7
	<b>2016</b>	100,82	99,51	6,87	6,57

# FOCUS sur.... Les taux de CAF et de vétusté des constructions dans les ESMS en 2016



## INDICATEURS FINANCIERS

<b>MEDIANES</b>		Taux de vétusté des constructions en % (M22)	Taux d'endettement en % = Encours de la dette / Capitaux permanents (M22)	Taux d'endettement en %= Encours de la dette / Capitaux permanents (M21)	Besoin en fonds de roulement en jours de charges courantes (BFR (M22)/charges courantes) *365 jours)
EEAP	<b>2015</b>	57,67	0,1	-	-17,36
	<b>2016</b>	57,18	1,29	19,59	-45,76
ESAT	<b>2015</b>	54,58	3,09	-	-37,6
	<b>2016</b>	56,32	1,56	-	-29,57
FAM	<b>2015</b>	19,87	42,34	-	-9,54
	<b>2016</b>	25,15	30,94	25,24	-17,51
IME	<b>2015</b>	46,23	2,46	-	-11,23
	<b>2016</b>	50,51	3,14	0,79	-19,59
ITEP	<b>2015</b>	30	0	-	-42,47
	<b>2016</b>	37,55	0	0	-38,88
MAS	<b>2015</b>	44,25	35,81	-	-3,78
	<b>2016</b>	47,34	30,95	0	-22,47
SAMSAH	<b>2015</b>	14,17	0	-	-24,77
	<b>2016</b>	7,42	0	-	-24,04
SESSAD	<b>2015</b>	52,16	0	34,4	-37,38
	<b>2016</b>	42,04	0	15,9	-41,69

## PART DE CHAQUE GROUPE DANS LE TOTAL DES CHARGES ET DES PRODUITS

<b>MEDIANES</b>		Groupe 1 produits de la tarification et assimilés	Groupe 2 autres produits relatifs à l'exploitation	Groupe 3 produits financiers et produits non encaissables	Groupe 1 dépenses afférentes à l'exploitation courante	Groupe 2 dépenses afférentes au personnel	Groupe 3 dépenses afférentes à la structure
EEAP	<b>2015</b>	94,51	3,04	2,13	16,04	67,62	15,82
	<b>2016</b>	95,13	2	1,99	17,02	69,3	14,34
ESAT	<b>2015</b>	92,21	5,6	1,84	13,13	69,19	16,1
	<b>2016</b>	92,67	5,77	1,36	13,76	68,94	16,39
FAM	<b>2015</b>	94,85	3,03	1,11	13,94	66,75	16,13
	<b>2016</b>	94,44	3,48	1,12	13,05	69,49	15,83
IME	<b>2015</b>	94,69	1,62	2,79	13,19	68,32	14,29
	<b>2016</b>	95,07	1,58	3,15	12,41	69,23	17,13
ITEP	<b>2015</b>	96,08	1,18	2,66	10,14	70,12	19,74
	<b>2016</b>	94,51	0,72	3,52	9,69	70,23	18,51
MAS	<b>2015</b>	89,33	7,65	1,54	17,12	67,15	15,75
	<b>2016</b>	98,63	0	0	15,58	68,12	16,25
SAMSAH	<b>2015</b>	98,65	0,06	0,48	5,97	79,65	12,51
	<b>2016</b>	98,17	0,93	0,23	5,48	80,31	15,18
SESSAD	<b>2015</b>	97,68	0,52	1,62	6,62	78,21	13,57
	<b>2016</b>	97,65	0,64	0,86	5,83	78,85	14,03

## SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES :

En 2015 comme en 2016, la balance est positive pour la plupart des catégories à l'exception des ESAT et des MAS où elle est tout juste en équilibre. Ce sont les EEAP qui présentent le solde le plus bénéficiaire avec 5% de solde positif en 2016. A noter que pour les ESAT, seules sont comptabilisées les dépenses relatives au BPAS.

La capacité d'autofinancement (CAF) traduit la capacité de l'établissement à dégager annuellement, grâce à son exploitation, les fonds nécessaires aux investissements. Ce taux varie du simple au double selon les catégories de structures sans toutefois atteindre une très forte amplitude absolue (borne basse de 5% pour les ESAT, borne haute de 10% pour les ITEP). Sur l'ensemble des 8 catégories à la seule exception des ESAT où elle passe de 5 à 4,6%, la CAF enregistre une hausse assez importante en 2016, doublant dans les MAS et les SESSAD.

Plus le taux de vétusté est élevé, plus les constructions sont amorties. C'est le cas pour les ESAT, les IME et les EEAP où ce taux dépasse les 50% en opposition avec les FAM et les SAMSAH où il est inférieur à 25 et même seulement de 7 pour les SAMSAH. Sur l'ensemble des 8 catégories, ce taux est en hausse en 2016 par rapport à 2015 sauf pour les SESSAD et surtout les SAMSAH où il diminue sensiblement.

Le besoin en fonds de roulement représente les besoins de financement générés par la structure. Si ce besoin est positif, cela signifie que la structure génère une ressource en fonds de roulement qui vient accroître le montant de la trésorerie. S'il est négatif, il influe de manière défavorable sur la trésorerie de la structure.

Les FAM apparaissent fortement endettés (plus de 30%) avec en 2016 un besoin en fonds de roulement (-18) nettement inférieur à ce que l'on observe dans les autres catégories. Toutefois, leur situation s'est améliorée par rapport à 2015 où leur taux d'endettement se montait à 42% et leur besoin en fond de roulement à -10.

Même constat pour les MAS (31% d'endettement en 2016 contre 36% en 2015 mais avec une ressource en fonds de roulement 7 fois supérieure en 2016).

En revanche, les ESAT et les EEAP qui ont des taux d'endettement très faibles (de 1 à 2% en médiane) bénéficient de BFR variant de -30 à -45 en 2016, induisant de ce fait un équilibre financier des structures très satisfaisant.

Les produits de la tarification pèsent davantage dans le total général des recettes dans les MAS, les SESSAD et les ITEP (à noter les 99% de proportion dans le total des produits des MAS).

Les dépenses afférentes au personnel pèsent davantage dans les SESSAD et les SAMSAH que dans les autres catégories où elles se stabilisent entre 67 et 70%.